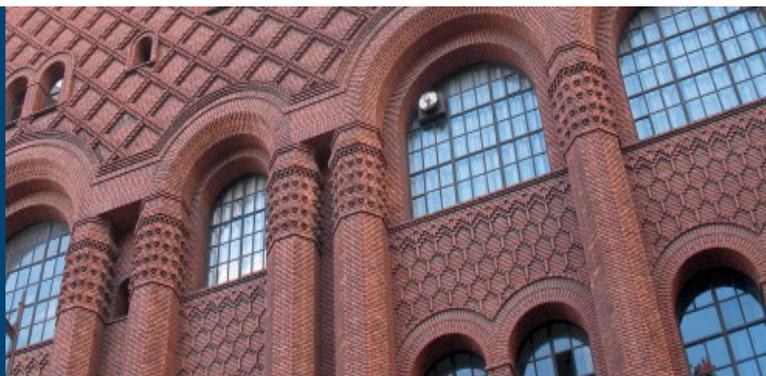


MASTER 2 professionnel
« Gestion du patrimoine culturel »
Brochure 2016-2017

Master PATRIMOINE & MUSÉES, UFR 09



Le Master 2 professionnel « Gestion du patrimoine culturel » est lié par une convention au service d'Inventaire Général du patrimoine culturel de la région Île-de-France. Ce dernier propose un ou plusieurs stages hebdomadaires, à réaliser sur six mois et des stages de fin d'étude de trois mois minimum.

Le Master 2 professionnel « Gestion du patrimoine culturel » est lié par une convention au Parc Naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. Ce dernier propose un ou plusieurs stages hebdomadaires, à réaliser sur six mois et des stages de fin d'étude de trois mois minimum.



Le Master 2 professionnel « Gestion du patrimoine culturel » est lié par une convention au Musée de l'Armée. Ce dernier propose un ou plusieurs stages hebdomadaires, à réaliser sur six mois et des stages de fin d'étude de trois mois minimum.

Le Master 2 professionnel « Gestion du patrimoine culturel » est lié par une convention au Musée du Louvre. Les étudiants participent à l'opération de médiation les « Jeunes Ont la Parole » (JOP) destinée aux visiteurs du musée.

Le Master 2 professionnel « Gestion du patrimoine culturel » est lié par une convention à l'Association Patrimoine sans frontières. Celle-ci propose un ou plusieurs stages hebdomadaires, à réaliser sur six mois et des stages de fin d'études de trois mois minimum.



Le Master 2 professionnel Histoire et gestion du patrimoine culturel a été classé par SMBG parmi les meilleurs Masters dans la catégorie « management des entreprises culturelles »

<http://www.meilleurs-masters.com/master-management-des-entreprises-culturelles.html>

PRÉSENTATION DU CURSUS

Dans une première partie de l'année (de la rentrée universitaire mi-septembre à la fin mars), les étudiants suivent obligatoirement des formations théoriques et pratiques (trois jours par semaine les mercredis, jeudis et vendredis), et réalisent un stage hebdomadaire en milieu professionnel (deux jours par semaine, les lundis et mardis).

Au cours des premières semaines, est organisé un **voyage de sensibilisation au patrimoine culturel et à ses métiers** (d'une durée de quatre jours) dans une capitale culturelle régionale, française ou étrangère. Les étudiants, accompagnés de professeurs du master, visitent les principales institutions patrimoniales et rencontrent des professionnels de la culture qui leur présentent leurs missions sur le terrain.

Dans une deuxième partie de l'année (dès début avril) les étudiants effectuent un stage de quatre à six mois à temps plein, en responsabilité, dans une institution ou une entreprise. Ce stage, encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, est validé par un mémoire qui donne lieu à soutenance en octobre.

**Une réunion de rentrée aura lieu le vendredi 9 septembre 2016 à 16h (salle Picard).
Les cours commenceront le mercredi 14 septembre 2016.**

Les cours auront lieu principalement au Centre Pierre-Mendès-France (90, rue de Tolbiac, 13e) et à l'annexe de Paris 1 (17, rue de Tolbiac, 13e), ainsi qu'en Sorbonne et au Centre Panthéon

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

UE1. Savoirs fondamentaux

Projet d'études commun et suivi de stage hebdomadaire en milieu professionnel (26h)

Mme Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINÉ, Directrice générale d'ICOM international

L'objectif de ce projet commun est de permettre à l'ensemble de la promotion de préparer un dossier original et réaliste de valorisation du patrimoine culturel, qui est défendu en fin d'année devant un jury de professionnels. En 2015-2016, les étudiants ont été chargés de la préparation d'une exposition qui s'est tenue à Milan en juillet 2016 dans le cadre du congrès d'ICOM (*Where ICOM from, 70 years of ICOM*).

Les métiers nodaux du patrimoine européen (gestion, programmation, maîtrise d'ouvrage)

• Les métiers nodaux du patrimoine (16h)

Mme Julie CORTEVILLE, Conservatrice en chef, directrice de l'Inventaire général d'Île de France

L'objectif est de faire découvrir les approches politiques du patrimoine ainsi que les outils techniques et les savoir-faire qui entrent dans la prise en compte du patrimoine : PSC, bases de conservation préventive, droits liés aux œuvres et à leur mise en exposition, assurances, transports, régie d'œuvre, contrat de prêt, convention, métiers et fonctions, politique d'acquisition, etc. Une formation en scénographie sera également assurée.

• Définir un projet muséal : les clefs du succès, le rôle de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (14h)

Mme Carolyne KRUMMENACKER, ancienne directrice des opérations, Lordculture

La multiplication des projets de création et de rénovation de musées sur la scène culturelle mondiale a entraîné une professionnalisation croissante des différents acteurs impliqués dans ces opérations et une

crystallisation de l'attention des décideurs sur leurs potentielles retombées culturelles, touristiques et financières. Les étapes préalables d'étude de contexte, étude de définition et étude de programmation sont indispensables pour garantir la pertinence et la faisabilité du projet, et permettre une collaboration maîtrisée entre le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvres dans les phases de conception. A partir de l'expérience des cabinets d'ingénierie culturelle, agissant en tant qu'assistant à maître d'ouvrage pour la création ou la rénovation de musées, seront présentés les parties prenantes, les étapes et les méthodologies garantissant une définition optimale du projet : appels d'offre, concept et positionnement stratégique, programmation architecturale, programmation muséographique, études de publics, business plan... Le cours présentera des exemples de réalisations récentes de musées et de lieux culturels et patrimoniaux à l'échelle nationale et internationale.

• **Management européen de projets (10h)**

M. Didier MICHEL, Directeur de l'AMCSTI et Point de Contact Science avec et pour la Société/H2020

Dans la mise en œuvre de projets culturels, les outils politiques et financiers européens répondent à plusieurs objectifs ; un projet culturel peut s'intégrer dans une multitude de programmes. Il faut donc comprendre les mécanismes institutionnels européens mais également maîtriser son projet, ses partenaires dans son contexte territorial... Après une présentation du fonctionnement des institutions européennes et des différents outils de financements proposés par l'Europe, nous aborderons les obligations, les contraintes et les nécessités répondant à la mise en œuvre d'un projet européen ; puis nous développerons une approche pratique, au regard du contexte européen, des agendas, des actions en cours et à venir, sur la construction de projets pouvant s'inscrire dans les programmes européens.

Droit du patrimoine culturel (26h)

Mr David SOLDINI, Maître de conférences à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Présentation introductive de l'administration du patrimoine et de l'évolution historique de la protection.
1^{ère} Partie : Droit du patrimoine immobilier : monuments historiques, espaces protégés, archéologie.
2^{ème} Partie : Droit du patrimoine mobilier : Collections publiques, objets protégés, trésors nationaux.

Anglais (38h/ étudiant, en demi-groupes)

Mr John BAKER et Mme Michèle LARDY, Maîtres de conférences d'anglais à l'Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Etude de l'histoire, de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine culturel hors de France, par le biais de documents authentiques, articles de presse, documents en ligne, etc. en langue anglaise. A l'issue d'un test de niveau initial, les étudiants sont divisés en deux sous-groupes, "approfondissement" et "perfectionnement".

UE2. Compétences sectorielles

Informatique et documentation patrimoniales

• **NTIC et multimédia en valorisation du patrimoine (16h/étudiant, en demi-groupes)**

Mr Léo DUMONT, PRCE à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et Mr Stéphane LAMASSE, Maître de conférences à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Cet enseignement vise à transmettre aux étudiants les connaissances et savoirs faire nécessaires à la création d'un projet de valorisation du patrimoine en ligne : expositions virtuelles, catalogues, bibliothèques numériques... Nous aborderons pour cela des aspects techniques sur le fonctionnement du web, les technologies d'indexation et d'échange de métadonnées, mais aussi des enjeux plus théoriques sur les évolutions des pratiques muséales et patrimoniales sur le web. Les séances se dérouleront en salle informatique avec le logiciel de gestion de contenu (CMS) Omeka, spécialisé dans la mise en ligne de collections patrimoniales et archivistiques numériques. L'évaluation prendra la forme de projets collectifs réalisés par les étudiants sur Omeka.

• **Formation aux méthodes et outils de la veille documentaire, curation de contenu et manipulation graphique. (10h)**

Mme Julie VERLAINE, Maîtresse de Conférences à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Cet enseignement vise à former aux principaux outils et techniques de la collecte et du traitement de l'information : veille spécialisée, revue de presse, blogging et *community management*, note de synthèse, note critique ; puis à familiariser avec les outils logiciels de manipulation graphique notamment Scribus (éq InDesign), Gimp (éq Photoshop) et Inkscape (éq Illustrator). La prise en main de ces outils par les étudiants permettra également un suivi critique, individuel et collectif, de l'information patrimoniale, autour de grands dossiers d'actualité concernant les problématiques actuelles du champ culturel.

Communication et management des entités culturelles

• **Management des entités culturelles (30h)**

Mme Annick BESNARD, Conseillère en management et chargée de cours au CNAM et à Paris 13

Le management, art plus que discipline, comporte de nombreuses facettes qu'il convient d'appréhender. Les objectifs pédagogiques de ce cours sont les suivants : - que les étudiants puissent identifier quelques grandes problématiques managériales et qu'ils connaissent quelques outils fondamentaux mais néanmoins pratiques pour aborder la vie professionnelle ; qu'ils appréhendent l'entreprise (ou toute autre entité économique qu'ils peuvent intégrer) comme un tout ; qu'ils soient sensibilisés aux risques de l'entrepreneuriat.

A cet effet le cours se déroulera en 2 temps. A) Quelques cours théoriques qui permettront d'aborder, même rapidement, l'objet et les enjeux du management, les différentes structures juridiques, les obligations en matière comptable et fiscale, l'intérêt de la gestion prévisionnelle et l'établissement du business plan. Chaque thème sera le plus souvent abordé d'abord d'un point de vue général puis dans le cas des entités culturelles. B) Une semaine de création d'entreprise au cours de laquelle les étudiants devront passer d'une « idée » à une entreprise économiquement viable. Le 5^{ème} jour, les étudiants présenteront leur projet devant un jury d'experts. La création d'entreprise permet de synthétiser différentes compétences transversales et de vérifier que les étudiants maîtrisent bien ces compétences.

• **Communication/Marketing culturel (10h)**

Mr Eric BOUHIER, Consultant en communication

Nous étudierons toutes les étapes du marketing du patrimoine culturel ; ainsi nous verrons ce qu'il faut rechercher dans les études de marché et les enquêtes de public, comment positionner un projet culturel et définir un concept de communication, comment enfin créer une identité et, quel que soit le budget, une stratégie de communication adaptée au public que l'on recherche, français et étranger. Enfin, l'accent sera mis sur l'apport des réseaux sociaux et leur intégration dans une communication globale. Une grande partie du cours est basée sur une expérience récente de stratégie de communication dans le secteur culturel et touristique. Sur le plan pédagogique le cours s'appuie sur les techniques très performantes d'organisation et de mémorisation des connaissances connues sous le nom de carte heuristique (Mind Mapping des anglo-saxons).

• **Stratégie de marque des organisations culturelles (6h)**

M. Bastien NOEL, Chargé de projet marque, Fonds de dotation ICOM (Conseil International des Musées)

Dans le sillage des grands pionniers – le Guggenheim, le Louvre, la Tate – les musées et institutions culturelles prennent aujourd'hui conscience du potentiel de leur marque. Que justifie cette transposition d'un concept marchand au sein du secteur culturel ? Comment la marque peut-elle soutenir le développement de ces organisations et répondre à leurs attentes individuelles ? Le cours présentera d'abord les enjeux stratégiques et managériaux d'une politique de marque. À partir de l'étude de cas concrets, les étudiants seront ensuite invités à construire eux-mêmes une plateforme de marque et à opérer le (*re*)branding d'une organisation culturelle choisie.

Ingénierie culturelle et aménagement en collectivités territoriales

• Les politiques culturelles des collectivités territoriales : contexte, cadre et modes d'intervention (26h)

Mr Fabrice REY, Consultant en développement local, Groupe Amnyos Consultants (Paris).

Centré sur les collectivités territoriales, leur histoire, l'évolution du contexte, du cadre et de leurs modalités d'intervention en général et, tout particulièrement, en matière culturelle, ce cours s'attachera à préciser en creux l'évolution des politiques de l'État et l'évolution de ses relations avec les collectivités territoriales. Il permettra de sensibiliser les étudiants à l'environnement des politiques culturelles territoriales et aux facteurs externes qui les affectent. Trente ans après les premières lois de décentralisation, le contexte a profondément changé. Une situation économique défavorable, l'accélération du transfert de compétences, l'évolution à la baisse des ressources fiscales des collectivités et la réforme de l'Etat ont une incidence profonde sur l'action des collectivités territoriales en diminuant leurs marges de manœuvre financières. Dans le même temps, la réforme territoriale en cours vient offrir une place majeure aux collectivités comme productrices de politiques publiques. Du fait de ces mouvements contraires, les politiques culturelles représentent un enjeu au cœur des politiques d'aménagement du territoire tout en étant fragilisées par la baisse des budgets publics dont elles sont souvent les premières à pâtir.

• Management opérationnel de projet (6h)

Mme Catherine BOILLOT, Conseil National des Villes

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant à la méthodologie du management opérationnel de projets (Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).

Maîtrise d'œuvre (scénographie et audiovisuel, archives orales, montage d'exposition)

• L'ingénierie des archives orales. De l'histoire orale au patrimoine immatériel (15h)

Mme Florence DESCAMPS, Maître de conférences en histoire à l'EPHE, Section des sciences Historiques et philologiques

La conduite de projets patrimoniaux et historiques suppose que soient mis en œuvre un certain nombre de méthodes et de principes, que l'on peut regrouper sous le terme *d'ingénierie historique ou patrimoniale*, notion dérivée de *l'ingénierie culturelle* dont on peut dater l'apparition dans les années 1980. Cette activité d'ingénierie patrimoniale et historique, en s'appliquant aux *archives orales* qui désignent les collections de témoignages oraux et enregistrés ou filmés, constituées dans un objectif scientifique, pédagogique ou culturel, participe du processus de patrimonialisation de la parole et de la mémoire, contribuant ainsi de façon originale à l'acclimatation du concept de patrimoine culturel immatériel en France.

• Montage d'exposition temporaire (14h)

Mme Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINE, Directrice générale d'ICOM international

Ce cours de sept séances aura pour objectif de présenter, à partir d'exemples illustrés et de cas concrets et récents d'exposition à Paris et en région les questions de suivi et de gestion de projets d'expositions à caractère patrimonial".

- Présenter le principe de la constitution des projets patrimoniaux avec les enjeux, contraintes, et l'organisation, de leur naissance à leur réalisation.
- Traiter de la question des relations avec les commissaires scientifiques et les principes d'écriture du synopsis.
- Aborder les définitions et les modalités de gestion des dossiers de scénographie, de graphisme et la mise en page des objets patrimoniaux dans les espaces muséographiques.
- Appréhender la préparation et le suivi des dossiers d'œuvres, de la régie des prêts aux expositions ainsi que l'étude des rétro-plannings et du suivi de chantier, avec le montage et le démontage.
- Aborder les notions de marchés publics avec appels d'offres pour les expositions temporaires, APS, APD, DCE, DPGF et AE et la question du graphisme et de l'éclairage.

Master Patrimoine & Musées - M2 Pro « Gestion du patrimoine culturel » - 2016-2017

Une séance sur la régie des œuvres sera assurée par Aurélien Joudrier, régisseur des œuvres au Musée du Louvre, département des antiquités grecques, étrusques et romaines.

• **Scénographie (6h ?)**

Mr Jean-Christophe PONCE, Scénographe à l'Agence Scénorama

Descriptif à venir.

• **Régie des œuvres et conservation préventive (6h ?)**

Mr Aurélien JOUDRIER, Régisseur au Musée du Louvre

Descriptif à venir

• **Patrimoine scientifique et industriel (8h)**

Mr Jean-François BELHOSTE, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Ce cours aura un double objectif : 1. définir le champ du patrimoine industriel et technique, exposer les modalités de son étude, de sa préservation et de sa mise en valeur; 2. illustrer ces propos à partir de quelques cas concrets, choisis de sorte à montrer la variété des situations : musée, site et monument, ensemble urbain.

Economie du patrimoine (macro-économie, gestion d'un site privé, mécénat, stratégie de marque)

• **Economie de la culture et du patrimoine (15h)**

Mme Anne CONCHON, Professeur d'histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cette formation dispense des connaissances théoriques et pratiques sur la socio-économie (échelles nationale et internationale) du patrimoine et des institutions muséales : y sont étudiées les logiques budgétaires (des collectivités et des établissements) et les circulations financières (subventions, marché de l'art, assurances), ainsi que le cadre juridique et administratif dans lequel celles-ci se développent. Que coûte, et que rapporte le patrimoine aujourd'hui ?

• **Gestion et médiation du patrimoine culturel privé (6h)**

Mr Matthieu PINETTE, Conservateur en chef du patrimoine et cogérant du Château de Germolles

En France, le patrimoine culturel en main privée, au moins dans le domaine immobilier, est très abondant. En revanche celui-ci ne fait pas forcément l'objet des mêmes exigences, ni de la même sollicitude que le patrimoine de statut public. Ce cours tentera d'opérer un bilan de la part et de la nature du patrimoine immobilier privé en France aujourd'hui. Il s'attachera ensuite à examiner les modes de gestion et de mise en valeur qui sont mis en œuvre sur ces sites. Enfin, il essaiera d'esquisser une analyse critique des modèles existants et des pistes de réflexions pour envisager des voies nouvelles.

• **Mécénat et philanthropie : législation et pratiques (16h)**

Mr Robert FOHR, Chef de la mission du mécénat au Ministère de la culture et de la communication

Ce cours portera sur la législation française en matière de mécénat, de parrainage et de fondations, et sur son impact dans le domaine culturel, avec un comparatif entre financements publics et soutiens privés. La seconde partie consistera en une initiation plus pratique à la recherche de partenaires privés et à la création de fondations culturelles.

UE3. Savoir-faire techniques

Séminaires de terrain

• **Voyage d'étude et de sensibilisation au patrimoine culturel et à ses métiers (4 journées de terrain)**

Equipe pédagogique du Master.

Durant quatre jours, les étudiants sont amenés à prendre connaissance des institutions patrimoniales d'une métropole culturelle française ou étrangère : visite des institutions, rencontres et discussions avec les acteurs locaux de la culture : directeurs d'établissement, chefs de service, chargés de missions, cadres de la fonction publique, chefs d'entreprise, animateurs de l'architecture et du patrimoine...

Master Patrimoine & Musées - M2 Pro « Gestion du patrimoine culturel » - 2016-2017

• PNR : Approches du patrimoine rural et paysager : définition, acteurs, enjeux (19h)

Mme Sophie DRANSART, Chargée de mission Patrimoine Culture au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

A côté des œuvres architecturales qui bénéficient d'une large reconnaissance institutionnelle par les procédures de classement, des pans entiers de l'héritage culturel français, plus modestes, plus quotidiens font aussi partie du domaine patrimonial. Il faudra définir cette catégorie du patrimoine rural (Isaac Chiva) qui n'englobe pas seulement le bâti mais aussi l'immatériel et l'ethnologique, et qui est indissociable du paysage (ou du patrimoine paysager) puisqu'il lui est bien souvent constitutif. Il s'agit d'un patrimoine vivant, évolutif même, qui mobilise des acteurs nombreux et qui est au cœur des évolutions de la société d'aujourd'hui, constituant une trame du cadre de vie. L'inscription territoriale de ce patrimoine le rend plus proche des collectivités locales et du secteur associatif. Une réalité qu'il faut mesurer dans le contexte de la décentralisation.

Organisation d'un séminaire de terrain sur 2 ou 3 jours au PNR : cas concrets soumis aux étudiants avec une problématique locale réelle et rencontre avec les acteurs locaux : maires, élus, associations, techniciens...

• Service d'Inventaire Général du patrimoine culturel d'Ile-de-France (3h)

Rencontre coordonnée par Mr Jean-François BELHOSTE et Mme Julie CORTEVILLE : Présentation du Service de l'Inventaire

• Musée de l'Armée (12h : 4 séances de 3h)

Quatre interlocuteurs du musée de l'Armée recevront les étudiants pour présenter le Musée, son fonctionnement, ses collections et leur gestion.

- François Lagrange, DRHAPM (Division de la Recherche historique, de l'Action pédagogique et des Médiations): Musées d'histoire, expertise et médiations : des conseils scientifiques au public jeune.
- Sylvie Leluc, département Artillerie et Atelier de restauration textile : "Les collections militaires, leur conservation et leur muséographie"
- Grégory Spourdos, département Moderne : "Préparer une exposition dans un musée d'histoire : conception et réalisation des supports de médiation"
- Vincent Giraudier, historial de Gaule : "Multimédias et musée d'histoire".

• Association Patrimoine sans frontières (4h)

Mme Tiphaine MEROT, Directrice de Patrimoine sans frontières

Ce séminaire de terrain abordera, par le biais de l'expérience de Patrimoine sans frontières, deux thèmes du monde patrimonial :- une première séance portera sur le travail et la conduite de projet en milieu associatif (création d'une association, respect des statuts dans la définition des actions, la vie associative et l'animation du réseau, puis, la communication et la recherche de fonds).

- La seconde séance se concentra sur la manière dont le patrimoine culturel peut être un élément de reconstruction du lien social et de développement en situation de rupture (sociale, générationnelle, culturelle, etc.) et de post-crise (conflit, catastrophe naturelle, etc.) par une présentation concrète des projets de Patrimoine sans frontières.

Service des publics

• Musées, publics, médiation : enjeux et perspectives (8h)

Mme Noémie GIARD, Responsable du service d'action culturelle au Musée Carnavalet (Paris)

Ces séances présenteront le travail d'accueil des publics et de médiation au sein des musées. Trois aspects seront en particulier développés : aspects opérationnels (gestion du flux des visiteurs et des réservations de groupes, développement des publics, relations entre les services...); aspects sociaux (appréhension de la diversité des publics, prise en compte des spécificités et points communs de chacun d'entre eux (scolaires, familles, touristes, publics dits du champ social, personnes en situation de handicap) ; aspects culturels (valorisation de la diversité des collections - peintures, sculptures, mobilier, objets d'art et d'histoire, etc.), interrogation sur la valeur historique, sociale ou esthétique, création des conditions du rapport aux œuvres. Toutes ces dimensions sont liées. Elles connaissent aujourd'hui

d'intenses transformations, notamment avec le développement des outils numériques, qui offrent autant de contraintes que d'opportunités. Nous aborderons ces enjeux à partir de cas concrets tirés d'expériences au Centre Pompidou, à l'association Promenades Urbaines, puis au Musée Carnavalet – Histoire de Paris, à la Crypte archéologique et aux Catacombes de Paris.

• **Médiation culturelle dans le cadre des JOP du Musée du Louvre**

Dans le cadre de la convention liant le Master 2 et le Musée du Louvre, ce dernier propose aux étudiants de suivre une initiation de quatre heures, délivrée par le musée du Louvre, intitulée « l'expérience de médiation au musée du Louvre ».

Deux heures sont consacrées à la présentation du programme « les jeunes ont la parole » et de l'histoire du Louvre et des collections. Deux autres heures sont consacrées à la mise en pratique de la prise de parole dans le musée du Louvre. Les étudiants se portant volontaires pour cette expérience présentent une œuvre de leur choix et dialogueront avec le public sur trois soirées fin novembre début décembre.

Aide à l'insertion professionnelle

Mme Sylvaine MABON, Conseillère « Insertion professionnelle » au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Recherches de stage et de 1^{er} emploi ne s'improvisent pas : lorsqu'il s'agit de se lancer sur un marché de l'emploi concurrentiel, une bonne préparation peut s'avérer déterminante. Approches des structures professionnelles, sources d'information spécialisées, dossier de candidature (CV », lettre de motivation ») et entretiens d'embauche sont traités de manière très concrète dans le cadre d'ateliers.

Suivi et encadrement des stages (stage hebdomadaire et stage de fin d'année) (24h)

Mme Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINÉ, Directrice générale d'ICOM international

Les étudiants doivent assurer deux stages et rendre des mémoires dans les deux cas, un stage hebdomadaire et un stage long. Le cours porte sur la recherche des stages, le choix des sujets de stage et le suivi des mémoires. Le rôle des tuteurs universitaires est également important.

A PROPOS DES STAGES

Les deux stages s'effectuent dans des milieux professionnels publics ou privés choisis par les étudiants.

1. Stage Hebdomadaire (septembre-mars)

Il est mené principalement à partir de la région parisienne sur deux journées par semaine, dès le début de l'année universitaire. Il constitue la première prise de contact avec la réalité d'un travail dans le milieu du patrimoine culturel. Il permet de voir sur une longue période la vie d'une entreprise ou d'une institution et d'y être associé. Il permet une première démarche de réflexion portant sur l'orientation à venir de l'étudiant quant à son orientation vers tel ou tel métier, telle ou telle institution ou entreprise.

Au cours du stage, l'étudiant peut être amené à constituer des dossiers pédagogiques, réaliser le recensement des systèmes d'aides à la visite, élaborer un cahier des charges, un projet de mise en valeur d'un patrimoine, conduire une recherche historique préalable à un projet culturel, mener des études préalables à un circuit culturel, réaliser une recherche documentaire préparatoire à une publication de dépliant ou à une politique de formation ou de protection.

2. Stage de fin d'année en responsabilité sur trois mois au minimum, cinq mois conseillés (avril-août)

L'organisme et l'équipe sont choisis en fonction de leur capacité à former, encadrer, diriger le stage. Pendant le stage à temps plein, outre la conduite directe de ce dont il aura la responsabilité, l'étudiant devra savoir comprendre précisément le fonctionnement de sa structure d'accueil, et s'efforcer de participer en observateur aux moments importants de son activité.

Un mémoire final aura pour objet cette réflexion sur des pratiques très diverses auxquelles les étudiants sont confrontés dans le cadre de leur stage.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

L'assiduité à tous les enseignements est obligatoire. La densité des enseignements et des stages interdit toute activité professionnelle même à temps limité et est incompatible avec une allocation de recherches ou la préparation de concours nécessitant une assiduité à des sessions de formation.

Le jury déclare admis les étudiants qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 10 sur 20 à l'ensemble des contrôles dans les modules de chaque UE, et à la soutenance du rapport de stage, à la condition qu'ils n'aient pas plus d'une note inférieure à 8 sur 20 à l'un quelconque de ces travaux (en cas de note inférieure, un rattrapage est proposé). Un zéro à l'une des sections du contrôle continu est éliminatoire. Un classement est effectué et des mentions sont attribuées.

La forme concrète du contrôle des connaissances dans chacun des modules est précisée en début d'année.

Crédits : 60 (conformément à la législation européenne)

Semestre 3: 30 crédits

UE n°1 : Savoirs fondamentaux (18 crédits)

UE n°2 : Compétences sectorielles (10 crédits)

UE n°3 : Savoir-faire techniques (2 crédits)

Semestre 4 : 30 crédits

Stage, mémoire et soutenance.

ANCIENS ETUDIANTS

L'association Mnemosis, qui regroupe d'anciens étudiants, œuvre en étroite collaboration avec la Direction et les enseignants. Elle fournit une aide précieuse aux étudiants de l'année, ainsi qu'aux anciens, pour la recherche de stages et d'emplois. Contact : association.mnemosis@gmail.com